



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MAI 2023

N° C25_05_2023_54 - Projet de territoire Mellois en Poitou 2030 (annexes)

Annexe(s) :

- *Projet de territoire Melloisen Poitou 2030*
- *Présaisine du conseil de développement*
- *Saisine du conseil de développement*
- *Avis du conseil de développement*

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	53	15	68	22

Pour : 57	Abstention : 8	Contre : 3	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 17 mai 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt cinq mai, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, La Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHIMBAUD Guénaëlle, BALLAND Cyril, BERNARD Eric, BINET Frédérique, BLAUD Philippe, BOUCHEREAU Isabelle, BOURDIER Christine, BROSSARD François, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, CHARPENTIER Patrick, GOUINAUD Eric, COUSIN Sylvie, CROMER Maïté, DALLAUD Hélène, DODIN Patrick, ARCHAIMBAULT Monique, PERREAU Gwendoline, FOUCHE Patrice, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, PILARD Christophe, GUERY Patrice, HAYE Jean-Marie, HUCTEAU Patrice, KLINGLER Sarah, KOHLER Marie, MARTIN François, MACHET Annette, MAGNAN Jean-Christophe, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NEE Nicole, NOUREAU Dominique, MORIN Christine, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POINT Jean-Luc, POUVREAU Lise, RACINE Eric, RAGOT Nicolas, MANN Grégory, ROUXEL Patricia, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SUIRE Catherine, TEXIER Jérôme, THELLIER Odile, THIBAUT Evelyne, WATTEBLED Frédéric, YOU Thierry

Etaient représentés :

AUDE Laurent (pouvoir donné à ROUXEL Patricia), BAUDON Christian (pouvoir donné à BOUCHEREAU Isabelle), BERTHONNEAU Frédéric (pouvoir donné à BRUNET Sylvie), BLANCHET Philippe (pouvoir donné à NOUREAU Dominique), CHOURET Gilles (pouvoir donné à PICARD Marylène), FOUCHE Etienne (pouvoir donné à FOUCHE Patrice), GAYET Olivier (pouvoir donné à BINET Frédérique), GIRAULT Anne (pouvoir donné à KLINGLER Sarah), HEURTEBISE-DANIAUD Murielle (pouvoir donné à THELLIER Odile), LABROUSSE Christophe (pouvoir donné à GRIFFAULT Sylvain), LECULLIER Lysiane (pouvoir donné à BOURDIER Christine), OUVREARD Pierre (pouvoir donné à TEXIER Jérôme), SARRAZIN Nathalie (pouvoir donné à HAYE Jean-Marie), VALERY Nicolas (pouvoir donné à ARCHIMBAUD Guénaëlle), VEQUE Marie-Claire (pouvoir donné à WATTEBLED Frédéric)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

BARILLOT Dorick, BARRE Daniel, BARRE Gérard, BAUMGARTEN Christian, BELAUD Bernard, BERTON Jacques, BONNET Line, BRILLAUD Chantal, CAQUINEAU Emmanuel, CHASSIN Julien, DELEZAY Gaëtan, DOLBEAU Alain, DURGAND François, GABOREAU Bernard, HOELLINGER Gilbert, JOUANNET Paul, MERCIER Sébastien, NIVELLE Jean-Pierre, PICARD Christian, TRICHET Jacques, TROCHON Patrick, VINCENT Bernard

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Sylvie COUSIN

Projet de territoire Mellois en Poitou 2030 (annexes)

Annexe(s) :

- *Projet de territoire Mellois en Poitou 2030*
- *Présaisine du conseil de développement*
- *Saisine du conseil de développement*
- *Avis du conseil de développement*

Un projet de territoire permet de doter une collectivité d'un cap pour les années à venir au travers d'une stratégie partagée et d'une feuille de route qui mette en mouvement les acteurs du territoire autour d'objectifs communs.

L'élaboration du premier projet de territoire de Mellois en Poitou, relancée en 2021, s'appuie sur une large démarche participative et un lien constant avec les autres projets stratégiques communautaires. Elle aboutit au document annexé qui comprend une présentation du territoire, la stratégie du projet ainsi que le plan d'actions et ses modalités de mise en œuvre.

Le projet de territoire dans son intégralité est soumis pour approbation finale afin que puisse commencer la phase suivante, la mise en œuvre concrète du projet.

Vu la loi du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire, dite loi Voynet ou LOADDT, reconnaissant la notion de projet de territoire,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 30 juin 2022 ayant adopté la stratégie du Projet de territoire,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 19 janvier 2023 ayant pris acte du plan d'actions du Projet de territoire, de sa trajectoire d'adaptation au changement climatique et de ses modalités de suivi et d'animation,

Vu l'avis du conseil de développement en date du 04/05/2023,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité, décide de :

- APPROUVER le projet de territoire et sa gouvernance tels que présentés dans le document ci-annexé ;
- APPROUVER les modalités de mobilisation du fonds projet de territoire.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

La secrétaire de séance

Le président

Sylvie COUSIN

Fabrice MICHELET